

DE2022-23

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation :  
30 mars 2022

Date d'affichage :  
30 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

**Séance du 07 avril 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur. Pascal BARBERET, Maire

**Présents :** Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Florence CAPITAIN, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

**Absents excusés :** Dominique MOREL (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN), Céline PORTOLES, Céline PARIS,

**Secrétaire de séance :** Pascal BARBERET

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent d'exploitation de 143 017.19 €  
un déficit d'investissement de 65 586.84 €

**DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

- en recette d'exploitation 77 430.35 € au compte R 002
- en recette d'investissement 65 586.84 € au compte R 1068

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation du résultat au budget principal M14

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé tous les membres présents.

Le Maire



Pascal BARBERET